

DÉPARTEMENT DES YVELINES
MAIRIE DU PECQ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- SÉANCE DU 15 JANVIER 2026 -

L'an deux mille vingt-six,
Le quinze janvier à dix-sept heures,
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action
Sociale, légalement réuni au lieu ordinaire de ses séances
sous la Vice-Présidence de
Madame Gwendoline DESFORGES.

Étaient présents :

Nombre de membres :
En exercice : 17
Présents : 12
Votants : 15

Madame Gwendoline DESFORGES
Monsieur Pascal SIMONNET
Monsieur Jacques LELUBRE
Madame Laurence de CHABOT
Madame Agnès THÉBAUD
Madame Véronique BECQUET
Monsieur Philippe CLOUS
Monsieur Elhadji DIALLO
Madame Marie-Laure de BECDELIÈVRE
Monsieur Bernard LONGATTE
Madame Hélène de FUMICHON
Madame Michèle BIANCO

N° 2026- 02 :
Rapport d'Orientation Budgétaire
2026

Membres absents avec pouvoir :

Madame Laurence BERNARD
(pouvoir à Madame Gwendoline DESFORGES)
Madame Anne-Laure de BROSSES
(pouvoir à Monsieur Pascal SIMONNET)
Madame Marie-Josèphe MARIE
(pouvoir à Madame Michèle BIANCO)

Membres absents sans pouvoir :

Monsieur Pierrick FOURNIER
Madame Denise JOURDRIN

Madame Stéphanie LESPINAS, Responsable du C.C.A.S. -
service Vie sociale, est secrétaire de séance.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE du PECQ
DU 15 JANVIER 2026

N° 2026-02

OBJET : Rapport d'Orientation Budgétaire 2026 du C.C.A.S.

Le projet d'équilibre du Budget Primitif 2026 est présenté par Madame la Vice-Présidente du C.C.A.S. qui détaille ses grandes orientations de la manière suivante :

Diminution des dépenses de fonctionnement en 2026,

Maintien des dépenses liées aux coûts de fonctionnement des actions du CCAS en 011 et en 65,

Stabilisation des recettes du C.C.A.S. pour assurer le même niveau d'offres de service (le niveau du BP prend en compte au plus près le réalisé de 2025),

Légère diminution du montant de la subvention communale moins forte que la diminution des dépenses liée à une forte diminution en 2026 de l'excédent de fonctionnement N-2.

Cet exposé entendu, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés, décident, après en avoir délibéré, de voter à l'unanimité le Rapport d'Orientation Budgétaire pour l'année 2026.

Fait et délibéré
Pour extrait conforme
La Vice-Présidente du C.C.A.S.,




Gwendoline DESFORGES
Adjointe au Maire

Publié le :